

Genève/Rome, le 15 novembre 2024

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel : *Renforcer la confiance et susciter l'espoir pour bâtir notre avenir commun*, qui se tiendra du 19 au 21 juin 2025 à Rome, en Italie, coïncidant avec l'année jubilaire annoncée par le Pape François. La Conférence est organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement italien, en coopération avec l'organisation Religions for Peace.

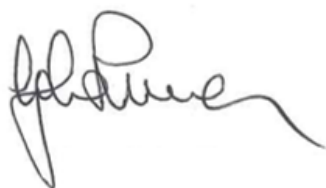
La Conférence de Rome fait suite à la très réussie Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel : *Collaborer pour notre avenir commun*, tenue à Marrakech en 2023 et organisée par l'UIP et le Parlement du Royaume du Maroc en collaboration avec d'autres partenaires. Cette première Conférence s'est conclue par l'adoption du [Communiqué de Marrakech](#), dans lequel les parlementaires ont reconnu que le dialogue interconfessionnel, qui s'appuie sur le soutien des libertés et droits fondamentaux, est un outil essentiel pour promouvoir l'inclusivité et la coexistence pacifique, faire respecter l'état de droit et encourager les efforts collectifs en vue de parvenir à une société meilleure. S'appuyant sur des déclarations antérieures de l'UIP, telles que la [Déclaration de Manama](#) (2023) sur le thème *Promouvoir la coexistence pacifique et les sociétés inclusives : combattre l'intolérance*, le Communiqué de Marrakech identifie des domaines d'action importants pour les parlementaires afin de bâtir des sociétés plus pacifiques et plus inclusives qui honorent la diversité des religions et des convictions et défendent les droits égaux et inaliénables ainsi que la dignité de tous.

La Conférence de Rome réunira des parlementaires et des représentants de gouvernements, de religions, de convictions, d'organisations confessionnelles et de la société civile, des Nations Unies, d'organisations internationales et du monde universitaire pour instaurer un dialogue sur les bonnes pratiques et les défis dans leur travail de promotion d'une paix durable, des droits de l'homme, de la démocratie, de la bonne gouvernance et de sociétés inclusives, tout en explorant des voies d'action commune.

Votre participation à cette conférence contribuera à la mise en place d'un processus inclusif susceptible d'apporter des changements positifs. Nous serons heureux d'accueillir le/la président(e) de chaque chambre des parlements bicaméraux accompagné(e) d'une délégation de deux parlementaires, ainsi que le/la président(e) des parlements monocaméraux accompagné(e) d'une délégation de trois parlementaires. Nous vous prions de vous efforcer de former une délégation équilibrée entre les femmes et les hommes et d'y inclure un représentant des jeunes. Si votre parlement dispose d'une commission des affaires religieuses ou culturelles, nous vous recommandons d'inclure le responsable de cette commission dans la délégation.

Un projet de programme et de plus amples informations sur la Conférence vous seront communiqués dans les prochains mois (veuillez consulter l'annexe ci-jointe pour plus de détails concernant les réservations d'hôtel). Entre-temps, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir inscrire cet événement important dans votre emploi du temps et de nous faire savoir si vous serez en mesure d'y assister. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse postbox@ipu.org.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.



Ignazio La Russa
Président du Sénat



Tulia Ackson
Présidente de l'UIP



Lorenzo Fontana
Président de la
Chambre des députés